

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt trois

Le 18 décembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 7 décembre 2023

Date d'affichage 7 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 26

Votants 32

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Aurélie TRAORE, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Aminthe RENOUF, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Jean-Paul GAUCHARD **avaient respectivement donné pouvoir à :** Françoise DUPARC, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Michel PATARD-LEGENDRE, et Aurélie TRAORE.

Absents excusés : Aminthe RENOUF, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART, Marc DURAN et Jean-Paul GAUCHARD.

Secrétaire de séance : Philippe GIRONDEL et Cédric EVANO.

N° 2023-124 – MARCHÉ S-2019/020 – SERVICES D'ASSURANCES POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUÉ ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS D'IFS – LOT N°3 « ASSURANCE VÉHICULES À MOTEURS » ET LOT N°5 « ASSURANCE STATUTAIRE »

La présente délibération porte sur des modifications de contrats aux lots suivants du marché d'assurances de la Ville et du CCAS d'Ifs ayant formé un groupement de commande :

- N°3 « assurance véhicules à moteurs » : modification de contrat n°4 au contrat venant ajuster la cotisation 2023 avec la suppression de l'assurance de l'IVECO et de sa benne entraînant une moins-value en 2023 de 751,07 € TTC. De plus, il convient de signer un avenant d'ajustement contractuel pour 2024 en raison de la sinistralité élevée constatée sur ce lot. La cotisation 2024 pour ce lot sera donc de 27 317,58 € TTC.
- N°5 « assurance statutaire » : modification de contrat n°3 de ce lot impliquant une augmentation du taux de cotisation de la Ville et du CCAS du fait de l'augmentation de la sinistralité. Actuellement, il est de 2% de la masse salariale. Le nouveau taux est de 3,39 %.

Il est en effet nécessaire de réaliser ces modifications pour assurer la Ville et le CCAS sur les dommages qui surviendraient sur la flotte automobile et sur prestations statutaires.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n°2019-094 en date du 4 novembre 2019 portant attribution du marché n° S-2019/020 – services d'assurances (lots 1 à 5) pour le groupement de commandes constitué entre la commune et le CCAS d'Ifs ;

VU l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 14 décembre 2023 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 14 décembre 2023 ;

CONSIDERANT que pour le lot n°3 « assurance véhicules à moteurs », il convient de supprimer des véhicules de l'assurance de la Ville car ne faisant plus partie de la flotte.

CONSIDERANT que pour le lot n°3 « assurance véhicules à moteurs », il convient d'ajuster la cotisation annuelle 2024 en la majorant de 97% suite aux nombreux sinistres survenus sur la flotte de la Ville. La cotisation sera portée à 27 317,58 € HT, indexation contractuelle comprise.

CONSIDERANT que pour le lot n°5 « assurance statutaire », il convient de procéder à un ajustement du taux de cotisation sur le même périmètre d'assurance. Le nouveau taux de cotisation est de 3,39% de la masse salariale.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la modification de contrat n°4 au marché n° S-2019/020 – services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la Ville et le CCAS d'Ifs – lot n°3 – assurance véhicules à moteurs.

APPROUVE l'avenant d'ajustement contractuel pour l'année 2024 au marché n° S-2019/020 – services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la Ville et le CCAS d'Ifs – lot n°3 – assurance véhicules à moteurs.

APPROUVE la modification de contrat n°3 au marché n° S-2019/020 – services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la Ville et le CCAS d'Ifs – lot 5 – assurance statutaires.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société SMACL Assurances – 141, avenue Salvador Allende – 79031 NIORT Cedex 9 la modification de contrat n°4 au marché n° S-2019/020 – services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la Ville et le CCAS d'Ifs – lot n°3 – assurance véhicules à moteurs.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société société SMACL Assurances – 141, avenue Salvador Allende – 79031 NIORT Cedex 9 l'avenant d'ajustement contractuel au marché n° S-2019/020 – services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la Ville et le CCAS d'Ifs – lot n°3 – assurance véhicules à moteurs.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société GRAS SAVOYE mandataire du groupement GRAS SAVOYE /AXA – 33/34 Quai Dion Bouton - 92800 PUTEAUX la modification de contrat n°3 au marché n° S-2019/020 – services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la Ville et le CCAS d'Ifs – lot n°5 – assurance statutaires.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

À Ifs, le 18 décembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 20 décembre 2023

Affichée le : 20 décembre 2023

Acte à classer

2023-124

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-20T10-33-58.00 (MI249860272)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20231220-2023-124-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Marché S-2019/020 - Services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la commune et le CCAS d'Ifs - Lot n.3 "assurance véhicules à moteurs" et lot n.5 "assurance statutaire"

Date de décision : 20/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Groupement de commande

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [124.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/12/23 à 10:05

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 20/12/23 à 10:33

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 20/12/23 à 10:39